



**PRÉFET
DE L'ARIÈGE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE
**Direction de la coordination interministérielle
et de l'appui territorial**
Bureau de l'appui territorial
Cellule environnement

Affaire suivie par Pauline APECHE
Tél : 05 61 02 10 63

Courriel : pref-environnement@ariège.gouv.fr
R:\04_DIR_CIAT\02_APPUI_TERRITORIAL\02_ENVIRONNEMENT\ICPE\NOTAIRE\ES\Rep_2022\2022_MPerez_STC\rep_SC Perez_STC.odt

Foix, le **18 OCT. 2022**

Maître,

Par courriers du 5 mai 2022, vous me demandez des renseignements sur la situation administrative au regard de la réglementation des installations classées d'un immeuble dont l'emplacement appartient actuellement à la commune de Saverdun, sis sur la commune de Saverdun.

Après recherches, je vous informe que la société Saverdun Terre Cuite était une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation.

La société Saverdun Terre Cuite a été placée en liquidation judiciaire par jugement du tribunal de commerce de Foix du 19 août 2019. Le mandataire judiciaire n'ayant pas mené à bien les obligations réglementaires relatives à la cessation d'activité d'une ICPE soumise à autorisation fixées par les articles par les articles R. 512-39-1 et suivants du Code de l'Environnement, un arrêté préfectoral de mise en demeure, puis un arrêté préfectoral de consignation, pour un montant de 264 151 € correspondant au coût de l'évacuation des déchets entreposés sur le site et à la mise en place d'une interdiction d'accès au site, ont été pris à son encontre, respectivement les 30 décembre 2020 et 8 mars 2022.

Le site n'est, à ce jour, pas mis en sécurité et n'a pas été remis en état. Avant tout projet de réaménagement, le futur acquéreur du site devra s'interroger sur la compatibilité des terrains avec l'usage futur envisagé et, si une incompatibilité est constatée, devra mettre en œuvre les mesures de gestion nécessaires pour rendre l'état des sols compatible avec l'usage envisagé. Vous trouverez ci-joint, copie des divers arrêtés préfectoraux relatif au site.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général

Dominique FOSSAT

Office Notarial ANTIGONE
Maître Jean-Jacques PEREZ
55, avenue Jacques Cartier
BP 9206
34043 MONTPELLIER CEDEX 1

Copie à : - M. le chef de l'UID 31/09 de la DREAL
- M. le sous-préfet de Pamiers

Sujet : Re: Fwd: ICPE - Office notarial Antigone - Demandes d'informations à propos d'un bâtiment anciennement exploité par Saverdun Terre Cuite

De : SERAFINOWICZ Vladimir (Chef de la subdivision ENV3) - DREAL Occitanie/UID-31-09/ENV3 <vladimir.serafinowicz@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 12/10/2022 17:50

Pour : APECHE Pauline - 09 ARIEGE/PREFECTURE <pauline.apeche@ariège.gouv.fr>

Copie à : HERBERT Frédéric (Adjoint au chef de subdivision) - DREAL Occitanie/UID-31-09/ENV3 <frederic.herbert@developpement-durable.gouv.fr>

Pauline,

Il faut bien entendu dire à ce monsieur que la société Saverdun Terre Cuite était une ICPE soumise à autorisation, et que cette société a été placée en liquidation judiciaire par jugement du tribunal de commerce de Foix du 19 août 2019. Le mandataire judiciaire n'ayant pas mené à bien les obligations réglementaires relatives à la cessation d'activité d'une ICPE soumise à autorisation fixées par les articles R. 512-39-1 et suivants du code de l'environnement, un arrêté de mise en demeure, puis un arrêté de consignation, pour un montant de 264 151 € correspondant au coût de l'évacuation des déchets entreposés sur le site et à la mise en place d'une interdiction d'accès au site, ont été pris à son encontre, respectivement les 30 décembre 2020 et 8 mars 2022. Le site n'est, à ce jour, pas mis en sécurité et n'a pas été remis en état. Avant tout projet de réaménagement, l'éventuel futur acquéreur du site devra s'interroger sur la compatibilité des terrains avec l'usage futur envisagé et, si une incompatibilité est constatée, devra mettre en œuvre les mesures de gestion nécessaires pour rendre l'état des sols compatible avec l'usage envisagé.

Tu peux transmettre tous les AP du site au notaire : si tu ne les as pas, je pourrai regarder les dossiers papier au bureau demain (pas grand chose sur le réseau accessible depuis la maison).

Je te souhaite également une belle fin de journée,

Vladimir

Le 12/10/2022 à 17:11, APECHE Pauline - 09 ARIEGE/PREFECTURE (par AdER) a écrit :

Vladimir,

Maître Jean-Jacques PEREZ a transmis deux demandes le 5 mai 2022, pour le compte de Saverdun Terre Cuite.

Je souhaiterai savoir, (quand tu auras un peu de temps) quels sont les éléments que je peux communiquer ou utiles à porter à la connaissance du notaire.

Je te remercie par avance, et te souhaite une bonne fin de journée.

Pauline APECHE

Cellule Environnement

Bureau de l'Appui Territorial

2, rue de la Préfecture - Préfet Claude Erignac - 09000 - FOIX

Tél : 05 61 02 10 63

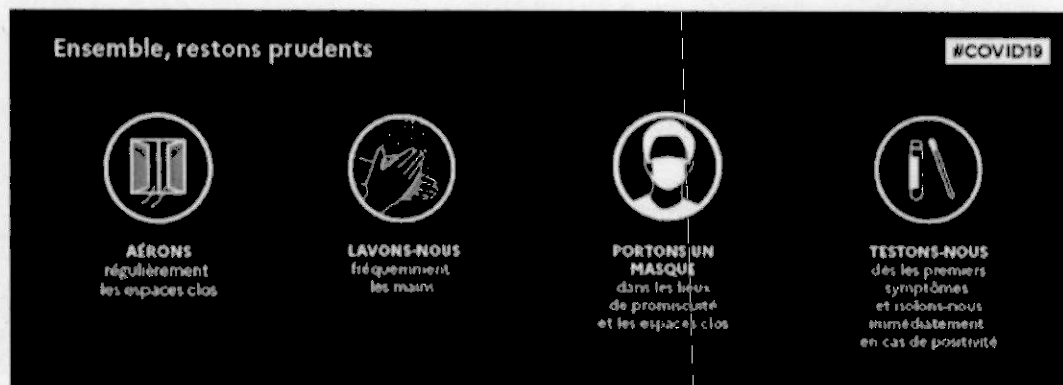
www.ariège.gouv.fr



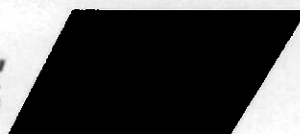
**PRÉFET
DE L'ARIÈGE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Direction de la Coordination Interministérielle et de l'Appui Territorial



**TOUS VACCINÉS,
TOUS PROTÉGÉS**



Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : ICPE - Office notarial Antigone - Demandes d'informations à propos d'un bâtiment anciennement exploité par Saverdun Terre Cuite - Commune de Saverdun

Date : Tue, 05 Jul 2022 09:38:26 +0200

De : APECHE Pauline PREF09 <pauline.apeche@ariège.gouv.fr>

Pour : icpe.uid-31-09.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr <icpe.uid-31-09.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr>, Vladimir SERAFINOWICZ <vladimir.serafinowicz@developpement-durable.gouv.fr>, GAYOUT Helene (Adjointe au chef de subdivision) - DREAL Occitanie/UID-31-09/ENV3 <helene.gayout@developpement-durable.gouv.fr>, Frederic HERBERT <frederic.herbert@developpement-durable.gouv.fr>, Ghislaine MARQUIER <ghislaine.marquier@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : Pref09 Sous Prefecture de Pamiers <sp-pamiers@ariège.gouv.fr>, Pref09 Environnement <pref-environnement@ariège.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, un courrier à votre attention relatif aux demandes

adressées par l'office notarial Antigone au sujet d'un immeuble, anciennement exploité par la société SAVERDUN TERRE CUITE et dont l'emplacement appartient actuellement à la commune de Saverdun.

Cordialement.

--

Pauline APECHE

Cellule Environnement

Bureau de l'Appui Territorial

2, rue de la Préfecture - Préfet Claude Erignac - 09000 - FOIX

Tél : 05 61 02 10 63

www.ariège.gouv.fr



**PRÉFET
DE L'ARIÈGE**

| Direction de la Coordination Interministérielle et de l'Appui Territorial

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ensemble, restons prudents #COVID19

| | | | |
|---|--|--|---|
|  <p>AÉRON régulièrement les espaces clos</p> |  <p>LAVONS-NOUS fréquemment les mains</p> |  <p>PORTONS UN MASQUE dans les lieux de promiscuité et les espaces clos</p> |  <p>TESTONS-NOUS dès les premiers symptômes et isolons-nous immédiatement en cas de positivité</p> |
|---|--|--|---|

**TOUS VACCINÉS,
TOUS PROTÉGÉS**



Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.



**PRÉFET
DE L'ARIÈGE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE

**Direction de la coordination interministérielle
et de l'appui territorial
Bureau de l'appui territorial
Cellule environnement**

Affaire suivie par Pauline APECHE

Tél : 05 61 02 10 63

Courriel : pref-environnement@ariede.gouv.fr

R:\04_DIR_CIAT\02_APPUI_TERRITORIAL\02_ENVIRONNEMENT\ICPE\1_MODEL
ES\4_SAISINE\instructionDREAL.odt

Foix, le - 5 JUL. 2022

La préfète de l'Ariège

à

Monsieur le chef de l'unité
interdépartementale de la Haute-
Garonne et de l'Ariège de la direction
régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement

Objet : ICPE – Demandes de l'office notarial Antigone – Saverdun Terre Cuite

P.J. : 2

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, deux courriers adressés par l'office notarial Antigone concernant un immeuble anciennement exploité par la société Saverdun Terre Cuite et dont l'emplacement appartient actuellement à la commune de Saverdun.

Vous voudrez bien examiner les éléments fournis et me faire connaître vos observations sur la suite à donner à ces demandes.

P/la préfète et par délégation,
La directrice de la coordination
interministérielle et de l'appui territorial

Marie-Hélène GUILBAUD

COPIE à - Mme la sous-préfète de Pamiers

Notaires associés

Anne-Sophie DURAND-JAUVION
Carl CONESA
Marie DELOCHE
Jean-Jacques PEREZ
Marie-Noëlle RICARD-OURGAUD

Notaires

Julie LOUBET-SEYNAEVE
Claire BECQUE-DEVERRE

REÇU LE :

24 MAI 2022

SGCD FOIX

PREFECTURE
Service Environnement
2 Rue de la Préfecture
Préfet Claude Erignac,
09007 Foix

Montpellier, le 5 mai 2022

COMMUNE DE SAVERDUN / SAVERDUN TERRE CUITE
323239 /JJP /ACN /

Objet : Installations classées
Pour le compte de SAVERDUN TERRE CUITE.

Madame, Monsieur,

En ma qualité de notaire chargé de recevoir la vente en référence et afin de permettre au vendeur de satisfaire aux prescriptions résultant de l'article L. 514-20 du Code de l'environnement, je vous remercie de m'indiquer si l'immeuble sis à et cadastré (cf plan de cadastre ci-joints) fait ou a fait par le passé l'objet dans vos services d'un dossier de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou s'il est concerné par l'installation de transformateurs à pyralènes.

Le cas échéant, je vous remercie de me communiquer les divers arrêtés liés à l'exploitation et les éléments d'information qu'il vous paraîtrait utile de porter à la connaissance de l'acquéreur, et, en particulier, de m'indiquer si des mesures ont été prescrites par l'Etat au titre de l'obligation de remise en état du site et dans l'affirmative si celles-ci ont été accomplies.

L'emplacement appartient actuellement à la COMMUNE de SAVERDUN et est exploité par SAVERDUN TERRE CUITE.

Labels et certifications



Avec mes remerciements,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

P/O Maître Jean-Jacques PEREZ
MAITRES J.J. PEREZ - A.S. DURAND-JAUVION
C. CONESA - M. DELOCHE - M.M. RICARD-OURGAUD.
OFFICE NOTARIAL ANTIGONE
55, avenue Jacques Cartier - B.P. 9206
34042 MONTPELLIER Cedex 1

SCP PEREZ, DURAND-JAUVION, CONESA, DELOCHE ET RICARD-OURGAUD

Société civile professionnelle de notaires

Siège social :

55, avenue Jacques Cartier - 34000 Montpellier

Tél. : 04 67 22 52 52 - Fax : 04 67 22 53 01

Mail : office.antigone@notaires.fr

RCS MONTPELLIER 342 729 670 - SIRET 342 729 670 0002 - APE 6812Z

N° d'identification TVA FR80 342 729 670

Bureaux secondaires :

11 rue du Banastou - 34270 Les Matelles

16 rue du Médecin-Commandant Dumas - 34130 Lansargues

Avenue du Nouveau Monde - 34270 Claret

www.durand-et-associes.notaires.fr

Département :
ARIEGE

Commune :
SAVERDUN

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF FOIX
Rue Pierre MENDES-FRANCE BP 40096
09007
09007 FOIX CEDEX
tél. 0561023336 -fax
sdif.ariège@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

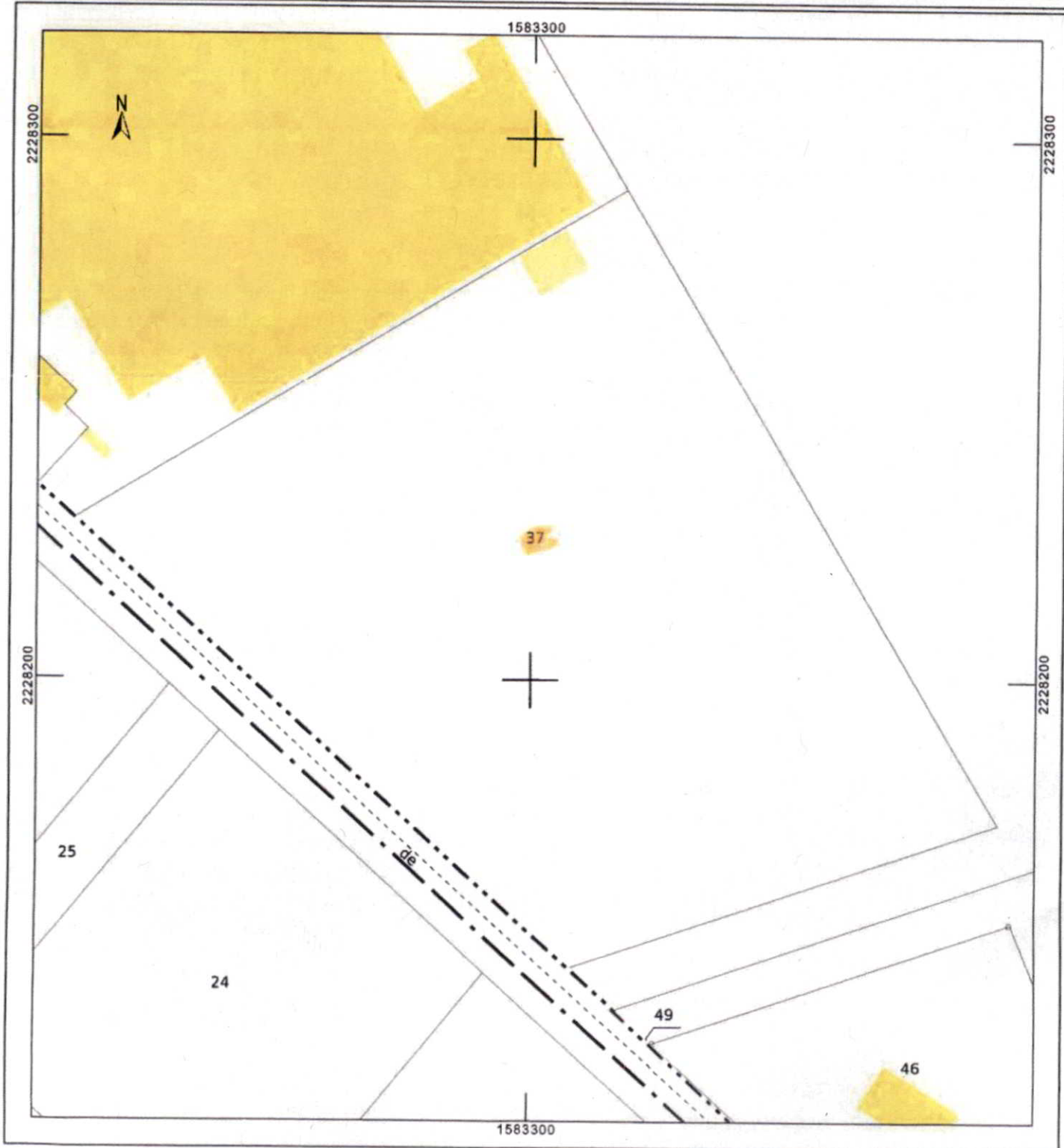
cadastre.gouv.fr

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 18/05/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics



Notaires associés

Anne-Sophie DURAND-JAUVION
Carl CONESA
Marie DELOCHE
Jean-Jacques PEREZ
Marie-Noëlle RICARD-OURGAUD

Notaires

Julie LOUBET-SEYNAEVE
Claire BECQUE-DEVERRE

PREFECTURE
Service Environnement
2 Rue de la Préfecture
Préfet Claude Erignac,
09007 Foix

REÇU LE :
13 MAI 2022
SGCD FOIX

Montpellier, le 5 mai 2022

**LEVEE D'OPTION D'UN CONTRAT DE LOCATION-VENTE COMMUNE DE
SAVERDUN / SAVERDUN TERRE CUITE
323239 /JJP /ACN /**

Objet : Installations classées

Pour le compte de SAVERDUN TERRE CUITE.

Madame, Monsieur,

En ma qualité de notaire chargé de recevoir la vente en référence et afin de permettre au vendeur de satisfaire aux prescriptions résultant de l'article L. 514-20 du Code de l'environnement, je vous remercie de m'indiquer si l'immeuble sis à et cadastré (cf plan de cadastre ci-joints) fait ou a fait par le passé l'objet dans vos services d'un dossier de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou s'il est concerné par l'installation de transformateurs à pyralènes.

Le cas échéant, je vous remercie de me communiquer les divers arrêtés liés à l'exploitation et les éléments d'information qu'il vous paraîtrait utile de porter à la connaissance de l'acquéreur, et, en particulier, de m'indiquer si des mesures ont été prescrites par l'Etat au titre de l'obligation de remise en état du site et dans l'affirmative si celles-ci ont été accomplies.

L'emplacement appartient actuellement à la COMMUNE de SAVERDUN et est exploité par SAVERDUN TERRE CUITE.

Avec mes remerciements,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

P/O Maître Jean-Jacques PEREZ

**MAITRES J.J. PEREZ - AN. DURAND-JAUVION
C. CONESA - M. DELOCHE - M.N. RICARD-OURGAUD**
OFFICE NOTARIAL ANTIGONE
55, avenue Jacques Cartier - B.P. 9206
34043 MONTPELLIER Cedex 1

Bureaux secondaires :

11 rue du Banastou - 34270 Les Matelles

16 rue du Médecin-Commandant Dumas - 34130 Lansargues

Avenue du Nouveau Monde - 34270 Claret

www.durand-et-associés.notaires.fr

Labels et certifications



SCP PEREZ, DURAND-JAUVION, CONESA, DELOCHE ET RICARD-OURGAUD

Société civile professionnelle de notaires

Siège social :

55, avenue Jacques Cartier - 34000 Montpellier

Tél. : 04 67 22 52 52 - Fax : 04 67 22 53 01

Mail : office.antigone@notaires.fr

PCS MONTPELLIER 342 729 670 - SIRET 342 729 670 0001

Régistre du Commerce et des Sociétés - Montpellier - 342 729 670

Département :
ARIEGE

Commune :
SAVERDUN

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 28/04/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

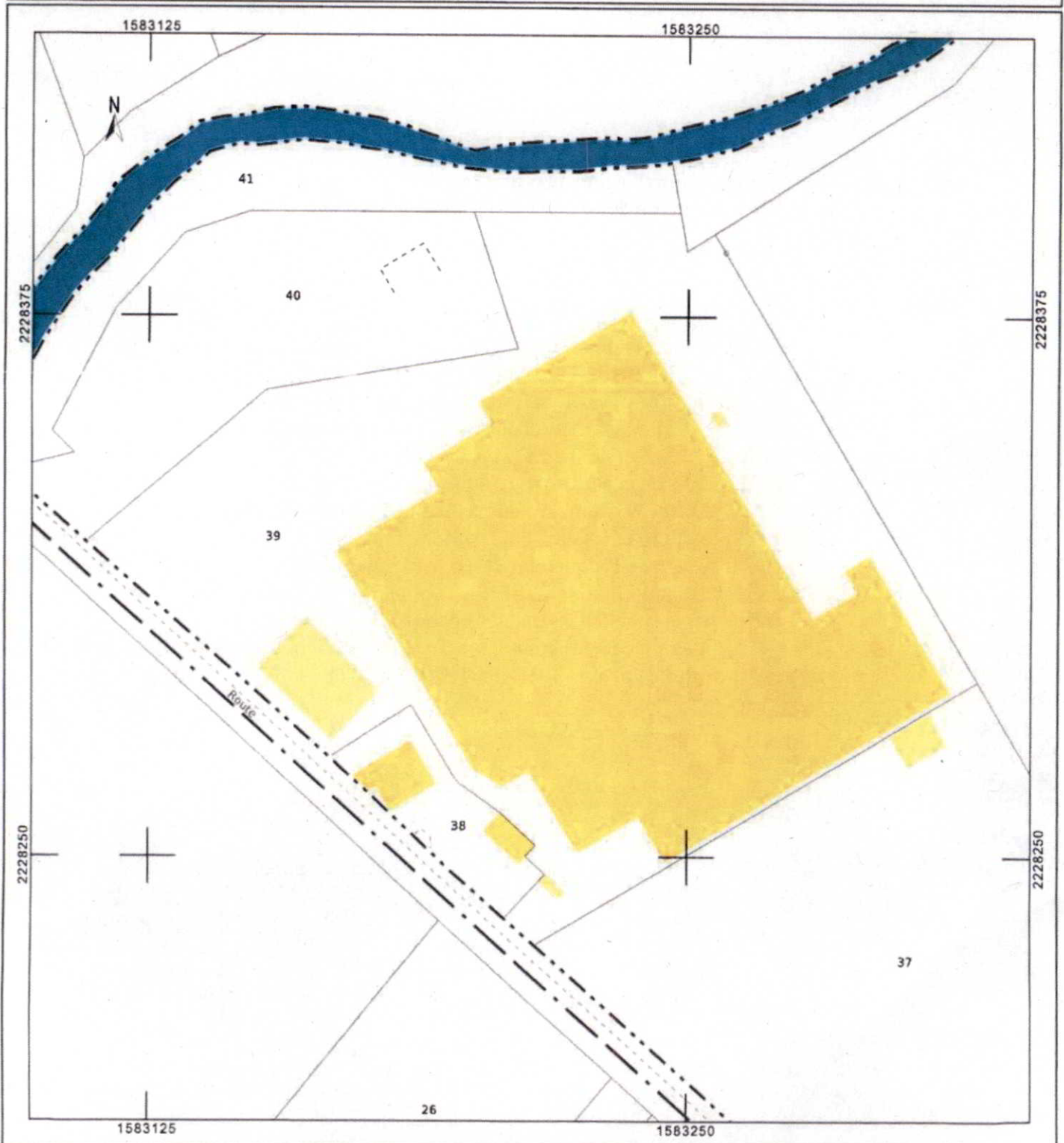
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF FOIX
Rue Pierre MENDES-FRANCE BP 40096
09007
09007 FOIX CEDEX
tél. 0561023336 - fax
sdif.ariège@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Date d'impression : 28-06-2022

Maarch - Ariège
Entité initiatrice : PREF-BUREAU DE LA
COORDINATION INTERMINISTERIELLE (BCI)



Fiche de liaison : 28052

Informations sur le courrier

| | |
|-------------------------------|--|
| Catégorie : Courrier Arrivée | Priorité : Urgent |
| Date d'arrivée : 24-05-2022 | Date limite de traitement : 06-06-2022 |
| Créé le : 28-06-2022 | Nature : Courrier postal |
| Date du courrier : 05-05-2022 | Type de document : Courrier divers |
| Statut : Nouveau courrier | Numéro chrono : 2022/A06/1047 |

CONTACT

Office notarial ANTIGONE

55 avenue Jacques Cartier 34000 MONTPELLIER FRANCE

OBJET

Levée d'option d'un contrat de location-vente commune de Saverdun/Saverdun Terre Cuite

ENTITE TRAITANTE

PREF-DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE ET DE L APPUI TERRITORIAL
Véronique DENJEAN

*fait
transmis
le 27/06/2022
MD*

COPIES

- PREF-BUREAU DE L APPUI TERRITORIAL DONT LA CELLULE ENVIRONNEMENT (BAT)
- UTDREAL - UNITE TERRITORIALE DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT (UTDREAL)
- PREF-SOUS PREFECTURE DE PAMIERS (SPPA)
- PREF-DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE ET DE L APPUI TERRITORIAL : MARIE-HELENE GUILBAUD

ANNOTATIONS LIBRES

| |
|---------|
| Préfète |
| S.G. |
| DSC |
| Divers |

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Suivi Marianne : Non

Opérateur : Sylvie BOUELLE

Notaires associés

Anne-Sophie DURAND-JAUVION
Carl CONESA
Marie DELOCHE
Jean-Jacques PEREZ
Marie-Noëlle RICARD-OURGAUD

Notaires

Julie LOUBET-SEYNAEVE
Claire BECQUE-DEVERRE

REÇU LE :

24 MAI 2022

SGCD FOIX

PREFECTURE
Service Environnement
2 Rue de la Préfecture
Préfet Claude Erignac,
09007 Foix

Montpellier, le 5 mai 2022

COMMUNE DE SAVERDUN / SAVERDUN TERRE CUITE
323239 /JJP /ACN /

Objet : Installations classées

Pour le compte de SAVERDUN TERRE CUITE.

Madame, Monsieur,

En ma qualité de notaire chargé de recevoir la vente en référence et afin de permettre au vendeur de satisfaire aux prescriptions résultant de l'article L. 514-20 du Code de l'environnement, je vous remercie de m'indiquer si l'immeuble sis à et cadastré (cf plan de cadastre ci-joints) fait ou a fait par le passé l'objet dans vos services d'un dossier de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou s'il est concerné par l'installation de transformateurs à pyralènes.

Le cas échéant, je vous remercie de me communiquer les divers arrêtés liés à l'exploitation et les éléments d'information qu'il vous paraîtrait utile de porter à la connaissance de l'acquéreur, et, en particulier, de m'indiquer si des mesures ont été prescrites par l'Etat au titre de l'obligation de remise en état du site et dans l'affirmative si celles-ci ont été accomplies.

L'emplacement appartient actuellement à la COMMUNE de SAVERDUN et est exploité par SAVERDUN TERRE CUITE.

Labels et certifications



Avec mes remerciements,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

P/O Maître Jean-Jacques PEREZ

MAITRES J.J. PEREZ – A.S. DURAND-JAUVION
C. CONESA – M. DELOCHE – M.A. RICARD-OURGAUD.
OFFICE NOTARIAL ANTIGONE
55, avenue Jacques Cartier – B.P. 9206
34043 MONTPELLIER Cedex 1

SCP PEREZ, DURAND-JAUVION, CONESA, DELOCHE ET RICARD-OURGAUD

Société civile professionnelle de notaires

Siège social :

55, avenue Jacques Cartier - 34000 Montpellier

Tél. : 04 67 22 52 52 - Fax : 04 67 22 53 01

Mail : office.antigone@notaires.fr

RCS MONTPELLIER 342 729 670 - SIRET 342 729 670 00022 - APE 6910Z

N° d'identification TVA FR80 342 729 670

Bureaux secondaires :

11 rue du Banastou - 34270 Les Matelles

16 rue du Médecin-Commandant Dumas - 34130 Lansargues

Avenue du Nouveau Monde - 34270 Claret

www.durand-et-associes.notaires.fr

Département :
ARIEGE

Commune :
SAVERDUN

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 18/05/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

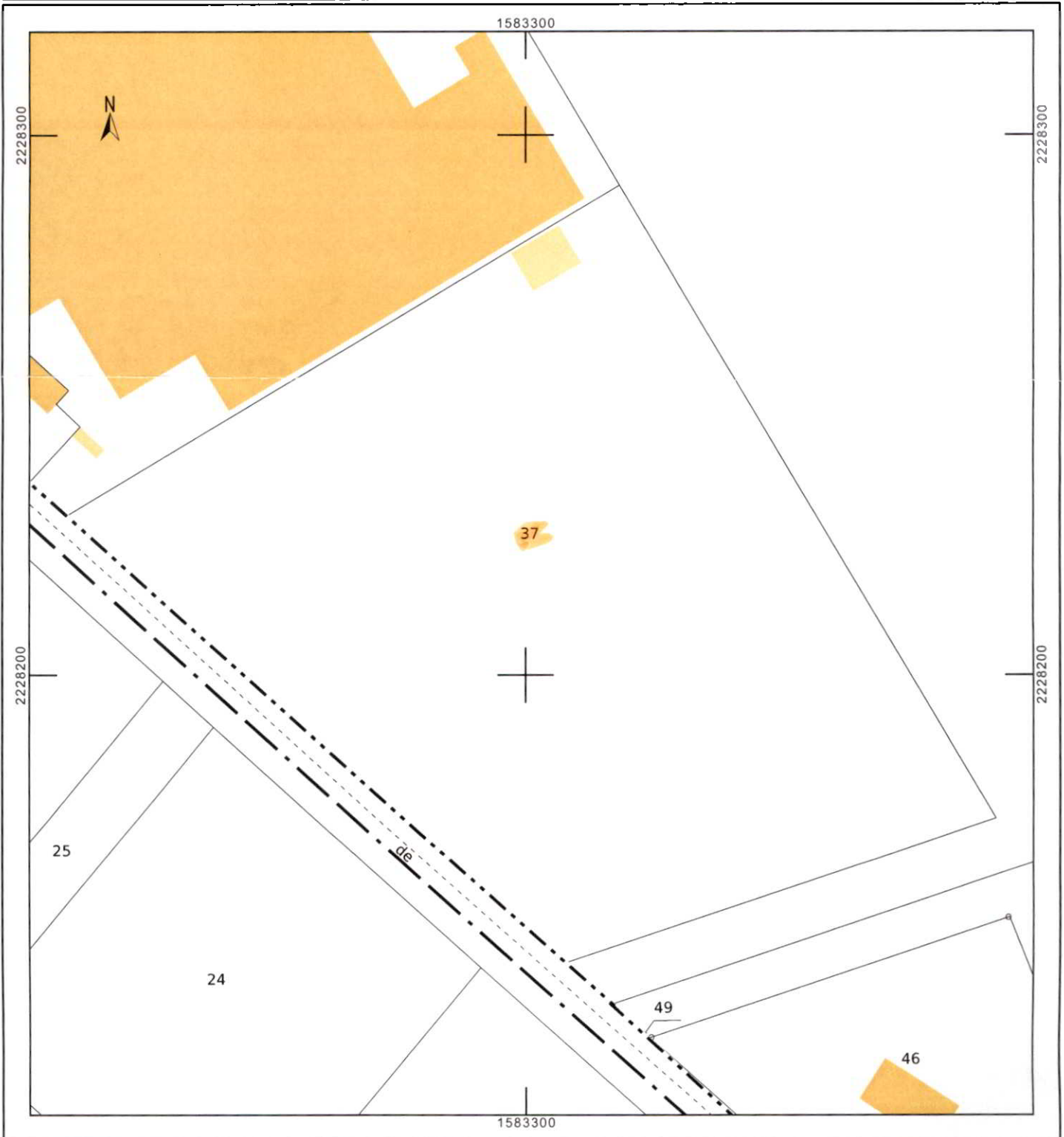
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF FOIX
Rue Pierre MENDES-FRANCE BP 40096
09007
09007 FOIX CEDEX
tél. 0561023336 -fax
sdif.ariège@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Notaires associés

Anne-Sophie DURAND-JAUVION

Carl CONESA

Marie DELOCHE

Jean-Jacques PEREZ

Marie-Noëlle RICARD-OURGAUD

Notaires

Julie LOUBET-SEYNAEVE

Claire BECQUE-DEVERRE

PREFECTURE
Service Environnement
2 Rue de la Préfecture
Préfet Claude Erignac,
09007 Foix

REÇU LE :

13 MAI 2022

SGCD FOIX

Montpellier, le 5 mai 2022

**LEVEE D'OPTION D'UN CONTRAT DE LOCATION-VENTE COMMUNE DE
SAVERDUN / SAVERDUN TERRE CUITE
323239 /JJP /ACN /**

Objet : Installations classées

Pour le compte de SAVERDUN TERRE CUITE.

Madame, Monsieur,

En ma qualité de notaire chargé de recevoir la vente en référence et afin de permettre au vendeur de satisfaire aux prescriptions résultant de l'article L. 514-20 du Code de l'environnement, je vous remercie de m'indiquer si l'immeuble sis à et cadastré (cf plan de cadastre ci-joints) fait ou a fait par le passé l'objet dans vos services d'un dossier de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou s'il est concerné par l'installation de transformateurs à pyralènes.

Le cas échéant, je vous remercie de me communiquer les divers arrêtés liés à l'exploitation et les éléments d'information qu'il vous paraîtrait utile de porter à la connaissance de l'acquéreur, et, en particulier, de m'indiquer si des mesures ont été prescrites par l'Etat au titre de l'obligation de remise en état du site et dans l'affirmative si celles-ci ont été accomplies.

L'emplacement appartient actuellement à la COMMUNE de SAVERDUN et est exploité par SAVERDUN TERRE CUITE.

Labels et certifications



Avec mes remerciements,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

P/O Maître Jean-Jacques PEREZ

MAITRES J.J. PEREZ - A.S. DURAND-JAUVION

C. CONESA - M. DELOCHE - M.N. RICARD-OURGAUD

OFFICE NOTARIAL ANTIGONE

55, avenue Jacques Cartier - B.P. 9206

34043 MONTPELLIER Cedex 7

SCP PEREZ, DURAND-JAUVION, CONESA, DELOCHE ET RICARD-OURGAUD

Société civile professionnelle de notaires

Siège social :

55, avenue Jacques Cartier - 34000 Montpellier

Tél. : 04 67 22 52 52 - Fax : 04 67 22 53 01

Mail : office.antigone@notaires.fr

RCS MONTPELLIER 342 729 670 - SIRET 342 729 670 00022 - APE 69102

N° d'identification TVA FR60 342 729 670

Bureaux secondaires :

11 rue du Banastou - 34270 Les Matelles

16 rue du Médecin-Commandant Dumas - 34130 Lansargues

Avenue du Nouveau Monde - 34270 Claret

www.durand-et-associes.notaires.fr

Département :
ARIEGE

Commune :
SAVERDUN

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 28/04/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF FOIX
Rue Pierre MENDES-FRANCE BP 40096
09007
09007 FOIX CEDEX
tél. 0561023336 -fax
sdif.ariège@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

